

Parcoursup 2022 : 86,1 % des candidats avec une proposition à l'issue de la phase principale

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°258805 - Publié le 18/07/2022 à 16:06

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 21/07/2022 à 11:28



© France Universités - Université Bretagne Sud

723 828 candidats ont reçu une ou plusieurs propositions d'admission sur Parcoursup au 15/07/2022, 44^e et dernier jour de la phase principale d'admission, soit 86,09 %, selon le tableau de bord mis en ligne par le MESR (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche).

Les candidats ayant quitté la plateforme sans proposition sont 22 871 (2,72 %), et les candidats encore sur la plateforme sans avoir reçu de proposition sont donc 94 028 (11,18 %) à la même date.

Le tableau de bord permet une comparaison avec les données des trois années précédentes que News Tank avait compilées.

Au 44^e jour de la procédure, la proportion de candidats ayant reçu au moins une proposition d'admission en 2022 est supérieure aux trois années précédentes : de 1,55 point par rapport à celle de 2021 (84,54 %), 3,0 points comparé à 2020 et 2019 (83,1 %).

Comparée à la situation au dernier jour de la phase principale des années précédentes, la procédure 2022 permet à plus de candidats de recevoir une proposition qu'en 2021 (+0,55 point) et 2020 (+1,04 point) mais fait légèrement moins bien qu'en 2019 (-0,05 point).

Interrogée par le JDD, [Sylvie Retailleau](#), ministre de l'ESR (Enseignement supérieur et recherche), déclare le 16/07 qu'« il y a de réels progrès. Parcoursup s'améliore continuellement, année après année, depuis cinq ans. (...) La procédure a été plus fluide. Et il y a eu moins d'attente pour les candidats que l'an dernier. C'est parce que nous avons un peu raccourci les délais des réponses accordés aux candidats pour chaque proposition. Les retours d'expériences ont servi ».

Elle ajoute que 100 000 places sont encore vacantes dans un peu plus de 5 800 formations, et 7 000 lycéens ont saisi

les Caes (Commission académique d'accès à l'enseignement supérieur) depuis le 01/07, dont 4 187 ont trouvé une formation.

Débutée le 23/06, la phase complémentaire se terminera le 16/09. Afin d'accélérer la procédure, les candidats avec des vœux encore en attente à l'issue de la phase principale doivent les classer par ordre de priorité entre le 17 et le 18/07 pour adresser automatiquement des propositions à la suite de désistements.

Suivi des propositions sur Parcoursup

Le suivi effectué par News Tank des propositions et de la situation des candidats inscrits sur Parcoursup est fondé sur le tableau de bord mis en ligne par le MESR.

Depuis 2021, il distingue trois catégories de candidats :

- les lycéens ;
- les candidats en demande de réorientation ;
- les candidats scolarisés à l'étranger.

Et comme en 2019 et 2020, deux sous-catégories sont présentées :

- ceux qui ont reçu une ou plusieurs propositions ;
- et ceux qui ont quitté la plateforme sans proposition.

Ces données permettent à News Tank de calculer une troisième sous-catégorie, les candidats encore sur la plateforme et sans proposition.

90,42 % des candidats lycéens avec une proposition

562 674 lycéens inscrits sur Parcoursup en 2022 ont reçu au moins une proposition à l'issue de la phase principale, soit 90,42 %. Ils sont 19 363 à avoir quitté la plateforme avant de recevoir une proposition d'admission (3,11 %) et 40 222 à être encore sur la plateforme sans proposition (6,46 %).

« La proportion de lycéens ayant reçu au moins une proposition est plus importante en voies générale (95,8 %) et technologique (85,9 %) qu'en voie professionnelle (77,1 %). Mais la situation s'est améliorée dans chacune des filières, en particulier de plus de 3 points pour les bacheliers professionnels (74 % en 2021) », précise Sylvie Retailleau.

Concernant les autres candidats, 146 595 étudiants en demande de réorientation (78,96 %) et 14 559 candidats scolarisés à l'étranger (44,37 %) ont reçu une proposition. Pour ces derniers, la ministre explique que « l'essentiel d'entre eux sont des ressortissants de pays en dehors de l'Union européenne, qui n'ont accès sur Parcoursup qu'aux formations sélectives ».

Parcoursup 2022 : suivi des candidats dans la phase d'admission

1 à 9 sur 9

1

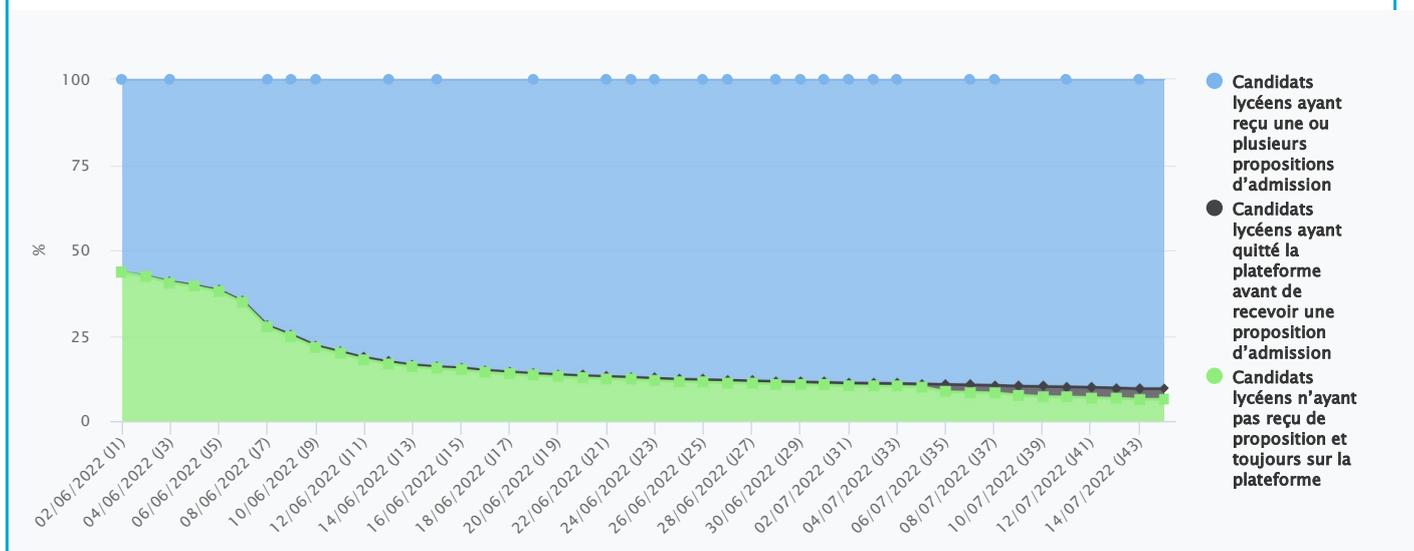
Situation	11/07/2022 (J40)	12/07/2022 (J41)	13/07/2022 (J42)	14/07/2022 (J43)	15/07/2022 (J44)
Candidats lycéens ayant reçu une ou plusieurs propositions d'admission	559 263	560 211	561 323	562 672	562 674
Candidats lycéens ayant quitté la plateforme avant de recevoir une proposition d'admission	18 464	18 683	18 843	19 279	19 363
Candidats lycéens n'ayant pas reçu de proposition et toujours sur la plateforme	44 532	43 365	42 093	40 308	40 222
Candidats en demande de réorientation ayant reçu une ou plusieurs propositions d'admission	145 224	145 653	146 070	146 594	146 595

Situation	11/07/2022 (J40)	12/07/2022 (J41)	13/07/2022 (J42)	14/07/2022 (J43)	15/07/2022 (J44)
Candidats en demande de réorientation ayant quitté la plateforme avant de recevoir une proposition	2 615	2 657	2 692	2 944	3 007
Candidats en demande de réorientation n'ayant pas reçu de proposition et toujours sur la plateforme	37 817	37 346	36 894	36 118	36 054
Candidats scolarisés à l'étranger ayant reçu une ou plusieurs propositions d'admission	14 411	14 461	14 496	14 559	14 559
Candidats scolarisés à l'étranger ayant quitté la plateforme avant de recevoir une proposition d'admission	452	457	466	492	501
Candidats scolarisés à l'étranger n'ayant pas reçu de proposition et toujours sur la plateforme	17 949	17 894	17 850	17 761	17 752

Note : tous les chiffres sont issus du tableau de bord du MESR, sauf ceux de la catégorie des candidats sur Parcoursup sans proposition, déduite par News Tank sur le nombre total de candidats.

Source(s) : MESR

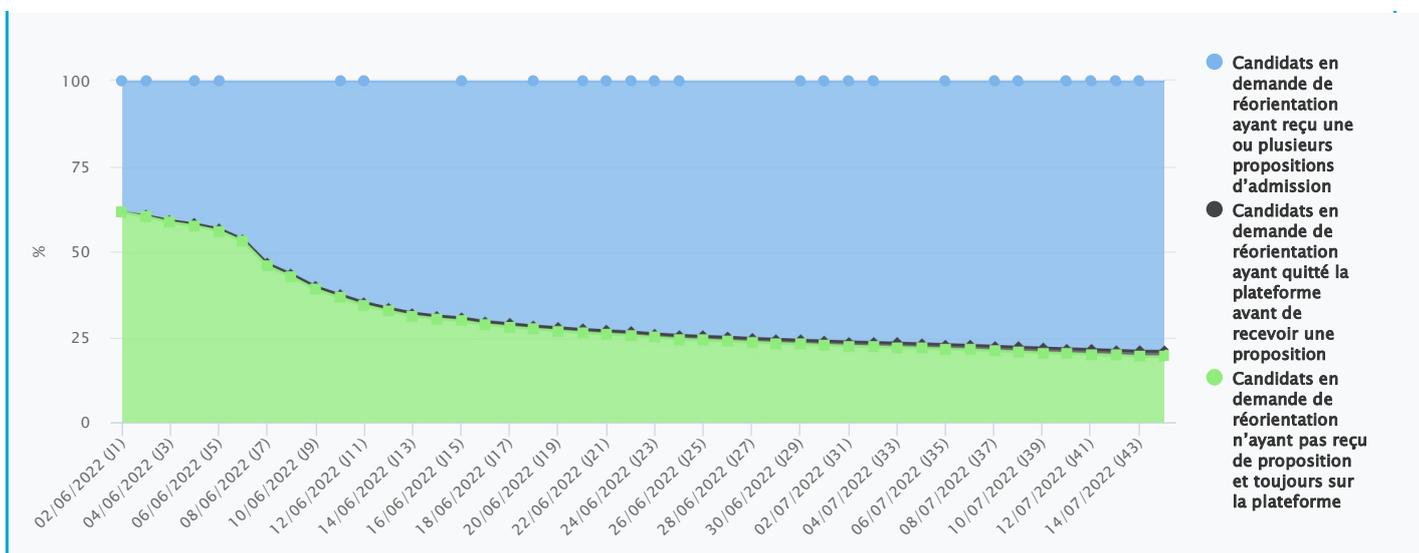
Parcoursup 2022 : suivi des candidats lycéens



Note : Tous les chiffres sont issus du tableau de bord du MESR, sauf ceux de la catégorie des candidats sur Parcoursup sans proposition, déduite par News Tank sur le nombre total de candidats.

Source(s) : MESR

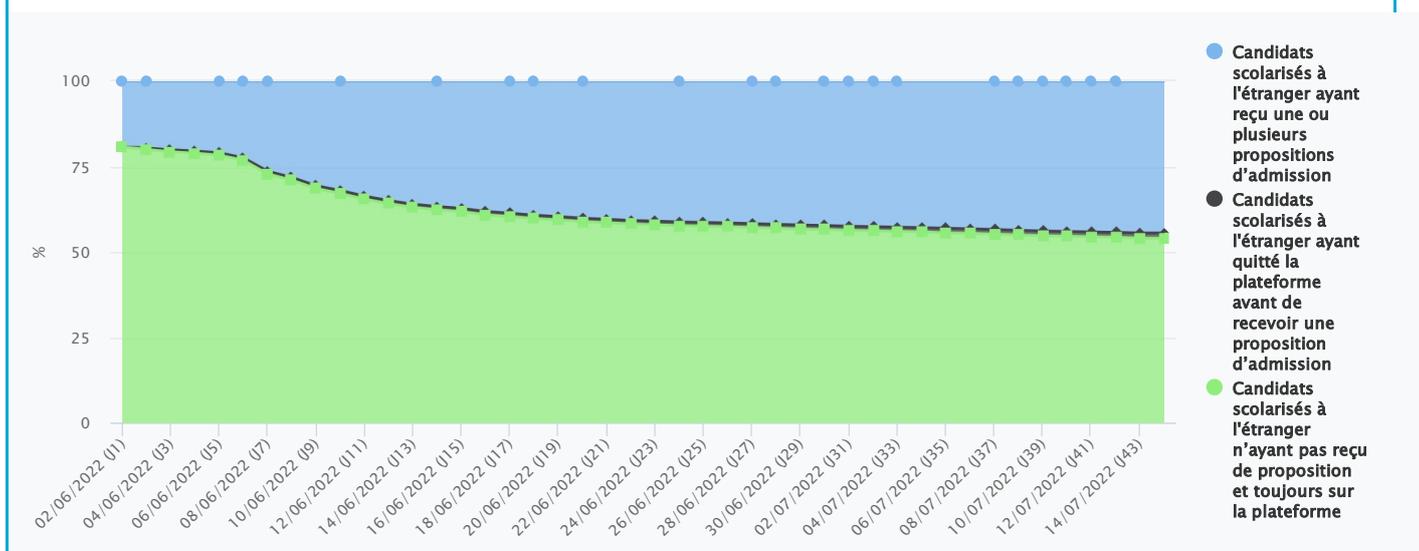
Parcoursup 2022 : suivi des candidats en demande de réorientation



Note : Tous les chiffres sont issus du tableau de bord du MESR, sauf ceux de la catégorie des candidats sur Parcoursup sans proposition, déduite par News Tank sur le nombre total de candidats.

Source(s) : MESR

Parcoursup 2022 : suivi des candidats scolarisés à l'étranger



Note : Tous les chiffres sont issus du tableau de bord du MESR, sauf ceux de la catégorie des candidats sur Parcoursup sans proposition, déduite par News Tank sur le nombre total de candidats.

Source(s) : MESR

3 296 candidats suivis par les Caes au 15/07

Selon le tableau de bord de Parcoursup 2022, 3 296 candidats sont suivis par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (Caes) au 15/07, dont 2 917 lycéens, 354 étudiants en demande de réorientation et 25 candidats scolarisés à l'étranger.

Sylvie Retailleau invite les candidats sans proposition à saisir les Caes et indique que « *notre but est vraiment de ne laisser aucun élève au bord du chemin. Je rappelle que cet accompagnement personnalisé n'existait avec APB (Admission Post Bac)* ».

« *Nous faisons le maximum pour les aider à trouver une formation se rapprochant de leur projet professionnel. Les commissions d'accès à l'enseignement supérieur les aident en ce sens. L'an dernier, il restait 239 bacheliers sans affectation, accompagnés par les Caes, à l'issue de toute la procédure Parcoursup en septembre. Le nombre de personnes concernées nous permet vraiment d'assurer*

un accompagnement sur mesure. »

Suivi comparatif des propositions sur Parcoursup depuis 2019

News Tank propose également un suivi comparatif entre les procédures 2019, 2020, 2021 et 2022 des propositions sur Parcoursup, par jour après le début des réponses. Les candidats y sont regroupés dans deux catégories :

- lycéens ;
- et en demande de réorientation ou scolarisés à l'étranger.

Au 44^e jour de la phase principale

La part des lycéens ayant reçu une proposition au 44^e jour de la phase principale est supérieure aux trois années précédentes : 1,91 point par rapport à 2021, 4,05 points comparé à 2020 et 4,6 points par rapport à 2019.

Avec une proportion de candidats lycéens ayant quitté la plateforme plus importante que les années précédentes (3,11 %, +0,47 point par rapport à 2021), la part de lycéens encore sur la plateforme (6,46 %) est largement inférieure aux années précédentes : -2,38 points pour 2021, -6,15 pour 2020 et -4,76 pour 2019.

Concernant les autres candidats (en réorientation ou scolarisés à l'étranger), la part ayant reçu une proposition au 44^e de la procédure 2022 (73,77 %) est supérieure aux années précédentes : +1,41 point par rapport à 2021, +1,86 en 2020 et +2,36 pour 2019.

Contrairement aux lycéens, ces candidats ont moins quitté la plateforme cette année (1,61 %) : -2,86 points comparé à 2021 et -3,86 à 2019. En 2020, cette proportion était similaire (1,66 %), en raison notamment de la crise sanitaire. Cela entraîne logiquement une hausse des candidats sans proposition encore sur la plateforme, de 1,45 point par rapport à 2021.

Comparaison des évolutions quotidiennes des données relatives à la situation des candidats sur Parcoursup en 2019, 2020, 2021 et 2022					
1 à 6 sur 6 1					
Situation	↑↓ 02/07/2019 (Jour 44)	↑↓ 01/07/2020 (Jour 44)	↑↓ 09/07/2021 (Jour 44)	↑↓ 15/07/2022 (Jour 44)	↑↓ Différence entre 2021 et 2022 au J44 (points de %)
Candidats lycéens ayant reçu une ou plusieurs propositions d'admission	85,82 %	86,37 %	88,51 %	90,42 %	1,91
Candidats lycéens ayant quitté la plateforme avant de recevoir une proposition d'admission	2,97 %	1,02 %	2,64 %	3,11 %	0,47
Candidats lycéens sans proposition mais toujours sur la plateforme	11,22 %	12,61 %	8,85 %	6,46 %	-2,38
Candidats en demande de réorientation ou scolarisés à l'étranger ayant reçu une ou plusieurs propositions d'admission	71,41 %	71,91 %	72,35 %	73,77 %	1,41
Candidats en demande de réorientation ou scolarisés à l'étranger ayant quitté la plateforme avant de recevoir une proposition d'admission	5,47 %	1,66 %	4,46 %	1,61 %	-2,86
Candidats en demande de réorientation ou scolarisés à l'étranger sans proposition mais toujours sur la plateforme	23,12 %	26,43 %	23,18 %	24,63 %	1,45
1 à 6 sur 6 1					

Source(s) : MESR

Au dernier jour de la phase principale

Au dernier jour de la phase principale, la situation en 2022 diverge moins des années précédentes pour les candidats lycéens. Les lycéens avec une proposition sont 0,96 point de plus en 2022 qu'en 2021, 2,17 points qu'en 2020 et 1,77 point qu'en 2019.

La part des lycéens ayant quitté Parcoursup en 2022 est donc 0,37 point de moins qu'en 2021 et la proportion encore sur la plateforme sans proposition est de 0,59 point inférieure à 2021.

Pour les autres candidats, la part ayant reçu une proposition au dernier jour de la phase principale d'admission en 2022 est légèrement supérieure par rapport à 2021 (+0,22 point) mais inférieure à 2020 (-0,43) et 2019 (-1,59).

Ces candidats sont davantage restés sur la plateforme lorsqu'ils n'avaient pas de proposition en 2022 que durant les procédures précédentes : +2,73 points par rapport à 2021, +4,66 à 2020 et +7,17 à 2019.

Comparaison de la situation des candidats sur Parcoursup au dernier jour de la phase principale d'admission en 2019, 2020, 2021 et 2022

1 à 6 sur 6 1

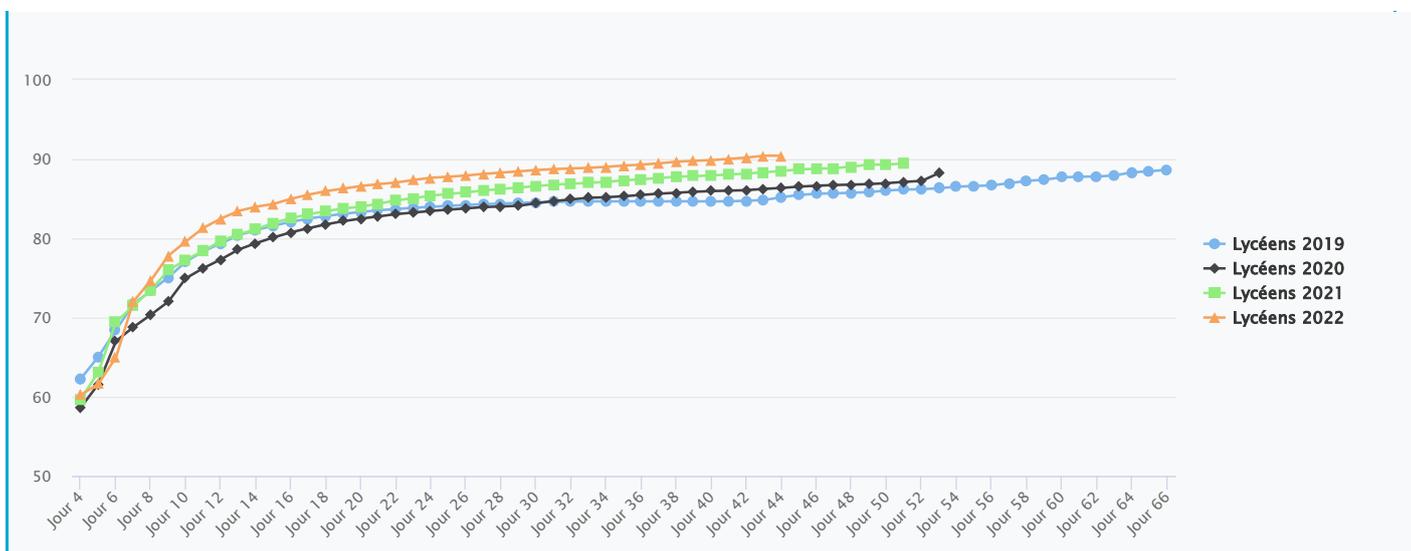
Situation	19/07/2019 (Jour 61)	17/07/2020 (Jour 60)	16/07/2021 (Jour 51)	15/07/2022 (Jour 44)	Différence entre 2021 et 2022 au dernier jour (points de %)
Candidats lycéens ayant reçu une ou plusieurs propositions d'admission	88,65 %	88,25 %	89,46 %	90,42 %	0,96
Candidats lycéens ayant quitté la plateforme avant de recevoir une proposition d'admission	6,23 %	3,84 %	3,48 %	3,11 %	-0,37
Candidats lycéens sans proposition mais toujours sur la plateforme	5,11 %	7,91 %	7,06 %	6,46 %	-0,59
Candidats en demande de réorientation ou scolarisés à l'étranger ayant reçu une ou plusieurs propositions d'admission	75,36 %	74,20 %	73,55 %	73,77 %	0,22
Candidats en demande de réorientation ou scolarisés à l'étranger ayant quitté la plateforme avant de recevoir une proposition d'admission	7,19 %	5,83 %	4,55 %	1,61 %	-2,95
Candidats en demande de réorientation ou scolarisés à l'étranger sans proposition mais toujours sur la plateforme	17,46 %	19,97 %	21,90 %	24,63 %	2,73

1 à 6 sur 6 1

Source(s) : MESR

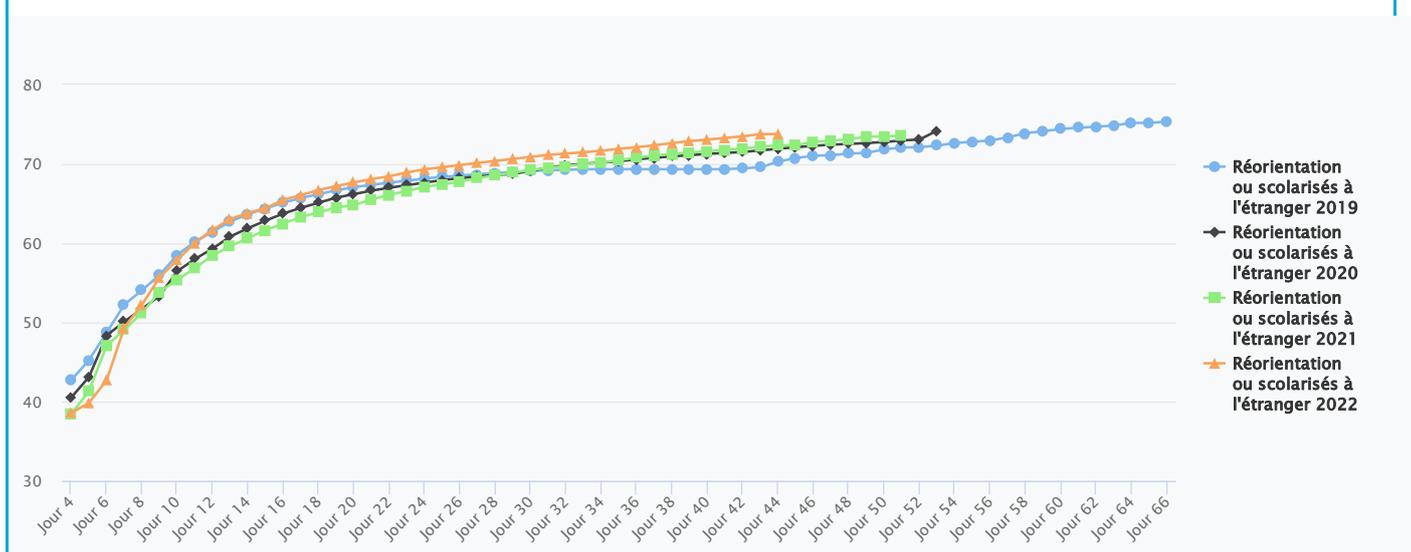
Évolution depuis le début de la phase principale

Suivi comparatif depuis 2019 des lycéens avec une proposition



Source(s) : Mesri

Suivi comparatif depuis 2019 des candidats en réorientation ou scolarisés à l'étranger avec une proposition



Source(s) : Mesri



Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR)

Catégorie : Etat

Adresse du siège

21, rue Descartes
75005 Paris France

Général

Date de création

2022

Statut	Ministère
Implantations, dont siège	Paris (siège)
Missions et objectifs	Prépare et met en œuvre la politique du Gouvernement en matière d'enseignement supérieur et de recherche.
Composantes	<ul style="list-style-type: none">• Secrétariat général ;• Dgesip (direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle) ;• DGRI (direction générale de la recherche et de l'innovation) ;• Igésr (Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche).
Direction	Directrices générales : <ul style="list-style-type: none">• recherche et innovation : Claire Giry (depuis le 26/05/2021).• enseignement supérieur et insertion professionnelle : Anne-Sophie Barthez (depuis le 17/07/2019).
Secrétaire général(e)	Marie-Anne Lévêque
Ministre	Sylvie Retailleau (depuis le 20/05/2022)

Fiche n° 13526, créée le 23/05/2022 à 14:42 - Màj le 02/06/2022 à 09:35

© News Tank Éducation & Recherche - 2022 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »